



Appel à projets 2019 du fonds de dotation porte du RHONE

Rillieux-la-Pape est une ville riche de sa diversité. De nombreux acteurs œuvrent au quotidien pour créer une dynamique sociale ou une réelle vie économique.

Cela traduit un élan qu'il est important de promouvoir pour montrer et porter le dynamisme territorial.

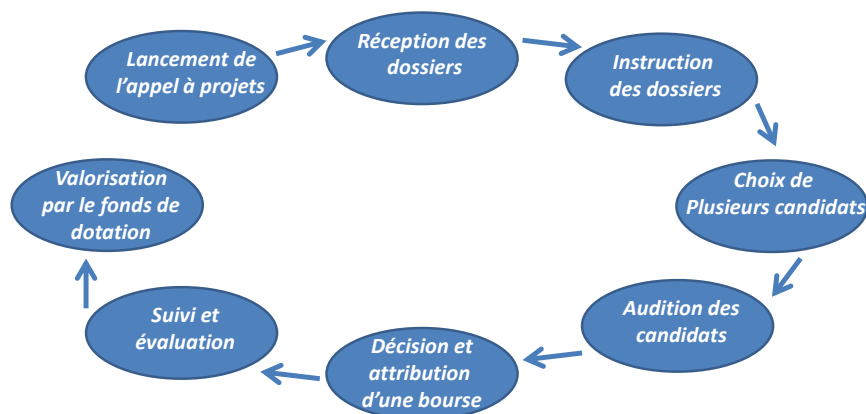
Sur initiative de la ville de Rillieux-la-Pape et créé par ses partenaires, le nouvel outil que constitue le fonds de dotation a pour objectif de développer les actions menées par tous ces acteurs du territoire et de leur fournir de nouveaux moyens, gage de plus de cohésion sociale et d'un renforcement des actions citoyennes. Il permet aussi de mobiliser et d'impliquer concrètement le monde économique et les personnes privées autour de valeurs communes. Il doit soutenir de façon complémentaire et articuler l'action publique en matière sportive, sociale, culturelle et renforcer le rayonnement du territoire.

En ce début d'année 2019, le conseil d'administration lance son premier appel à projets sur les 4 thématiques que portent le fonds de dotation : **le Sport Excellence, l'Innovation Sociale, l'Audace Culturelle, la Vitalité du Territoire.**

Les membres du fonds de dotations souhaitent soutenir les projets d'acteurs locaux aux bénéficiaires des rilliards ou qui favorisent l'image de la ville et son rayonnement.

Les projets devront être déposés suivant le modèle proposé en précisant sur quel axe ils portent.

Le circuit de l'appel à projets pour le fonds de dotation « Porte du RHONE »



Dans le cadre de ce premier appel à projets, le conseil d'administration a souhaité proposer une formule très ouverte pour créer une vraie dynamique locale.

Les critères de sélection sont larges, la motivation des candidats sera très importante. En cliquant sur les onglets ci-dessous, vous pourrez découvrir les attendus pour chacun des axes.

Les dossiers seront obligatoirement déposés par internet sur l'espace « candidature » du site du fonds de dotation.

L'espace candidature est ouvert jusqu'au 28/02/2019, 17h. N'attendez pas, déposez vos projets dès aujourd'hui !

[Pour déposer votre projet, c'est ici !](#)

Qui peut répondre ?

Tout organisme ou entreprise sauf celles qui ont un objet politique, culturel ou syndical.

Quels critères de sélection ?

Le dossier de présentation est composé à minima d'une explication libre du projet (dossier papier, vidéo), d'une lettre de motivation, d'un budget prévisionnel et d'un CV du responsable du projet.

Le fonds de dotation sélectionnera les projets au regard des critères suivants :

- Le projet démontrera la création d'un **ancrage territorial** important et l'importance donnée au développement local
- Des modalités de suivi et d'évaluation de l'impact du projet devront être proposées
- Le porteur de projets devra obligatoirement prouver la recherche de co-financements.
- La complétude du dossier.

Les critères d'irrecevabilité

Ne seront pas recevables les demandes concernant :

- Les projets d'investissement sans répercussion sur l'ancrage territorial ou le développement local,
- Les dossiers incomplets

Quelles modalités de soutien ?

Chaque projet se verra attribuer une bourse qui ne pourra en aucun cas être égal 100% du total des dépenses. Le soutien par le fonds de dotation est un label qui devra aider le candidat à démarcher d'autres partenaires financiers.

L'examen de la candidature en comité

Seuls les projets complets pourront être examinés par le conseil d'administration du fonds de dotation.

Chaque porteur de projets présélectionnés devra faire une présentation devant le comité suivant des modalités qui seront communiquées ultérieurement.

Dans le cadre de l'instruction du projet et de son déroulement, les échanges et décisions seront uniquement communiqués par voie électronique.

L'Innovation Sociale

Pourquoi soutenons-nous cet axe ?

« Parce que « le social » est l'affaire de tous et qu'il est toujours possible de faire autrement».

L'innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle est au cœur des politiques de la ville. C'est l'affaire de tous (élus, professionnels - habitants - associations, collectifs - usagers - citoyens). Il s'agit aussi, dans ce cadre institutionnel, de soutenir des initiatives, permettant aux citoyens de développer leur pouvoir d'agir, de permettre aux habitants, d'être acteur et d'avoir prise sur les affaires de leur quartier et sur celles de la cité.

Nous souhaitons être plus attentifs à la parole des bénéficiaires, de veiller au respect de leurs droits, d'associer davantage les citoyens aux décisions qui les concernent, constitue aujourd'hui une priorité. Pas de démocratie sans engagement social. Pas d'égalité sans dimension citoyenne, pas de liberté sans contraintes, pas de fraternité sans solidarité.

Quel est notre objectif ?

L'objectif principal est de répondre à des besoins sociaux

- Accompagner des initiatives ponctuelles, à vocation citoyenne et responsable.
- Répondre à l'urgence écologique, promouvoir le développement durable.
- Favoriser les modes de solidarité innovants selon le principe de subsidiarité.
- Réveiller le désir de faire du commun, autour des principes et des valeurs humanistes.